BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

La Gazette de Vieux-Thann

Communauté de Communes du Pays de Thann

50 JUILLET 2009

CARROSSERIE BRUNNER SARL

Maître carrossier - Entretien et Réparation automobile

11 rue de la Thur - 68800 VIEUX-THANN

✆ 03 89 37 83 50

TOUTES PRESTATIONS AUTOMOBILE

MÉCANIQUE - CLIMATISATION - PNEUMATIQUE
TOLERIE - MARBRE - PEINTURE - VEHICULE DE PRÊT

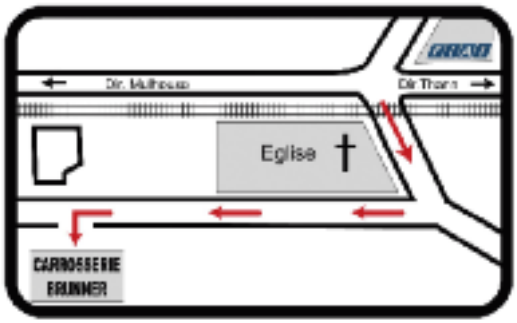

MENUISERIE EBENISTERIE DANIEL DIETRICH

maître ébéniste depuis 1993

39 rue Henri Lebert
68800 THANN

Tél. : 03 89 37 44 64
Fax : 03 89 37 44 64
Port. 06 76 07 06 51
www.thann-menuiserie.com
menuiserie.dietrich@wanadoo.fr

Portes, Parquets,
Pose de fermetures,
Placards, Dressing,
Salle de bain,
Cuisine, Ebénisterie

ELAGAGE ET PAYSAGE du Haut-Rhin

Création - Aménagement - Entretien - Parcs - Jardins - Forêts

15 rue Guy de Place
Zone industrielle
68800 VIEUX-THANN
Tél. 03 89 37 08 39
Fax 03 89 37 32 45
E-mail : elagage.paysage@wanadoo.fr

AMBULANCES du VIEIL ARMAND

agréée

33a, faubourg de Colmar 68700 CERNAY

03 89 75 42 18

MH DECOR

Hervé MAMBRE

Décorations
Peintures - Tapisseries
Revêtements de sols
Ravalements de façades

104b route d'Aspach
68800 VIEUX-THANN

Portable 06 74 14 01 75
Fixe 03 89 37 44 59
Fax 03 89 37 08 95
E-mail mh.decor@orange.fr

Editorial 3
Les délibérations du Conseil Municipal.....5
Les travaux.....6-7
La vie de la Ville.....8 à 11
Les écoles.....13
Périscolaire.....14-15
Magazine .....16 à 18
Rammersweier 19
Environnement .....20 à 22
Paroisse 23
Infos diverses .....24 à 27
Etat civil 29-30

• Directeur Publication :
Pierre MULLER, Maire

• Responsable :
René GERBER, Adjoint

• Photos :
Michel JOLLY
Nicole HOAREAU
René GERBER
Patrice CLAERR

• Ont également collaboré à ce numéro :
Pascale ROGG
Michel LAMBOLEY
Alain BUSSELOT
Michel JOLLY
Nicole HOAREAU
Doris VORBURGER
Daniel NEFF
Aurélie BERLAND
Thierry MURA
Patrice CLAERR
Evelyne WERMELINGER
Catherine JOLLY
Michel KELLER
Guy MARTIN
Françoise EIDENSCHENK

Triage : 1 500 exemplaires
Dépôt légal n° 486 - Juillet 2009.

Bulletin édité par le Conseil Municipal et diffusé gratuitement à la population.

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs et tous les collaborateurs bénévoles qui ont participé à la réalisationq de cette plaquette.

Le contenu des articles publiés, n'engage que leurs auteurs.

Photo de la couverture :
FOTOLIA - FotoFrank

Mes Chers Concitoyennes
et Concitoyens,

Comment pourrions-nous suspendre le temps qui passe et les heures qui s'égrènent ?

Ne fut-ce que pendant ces moments où une multitude de choses devraient se faire au même moment…

Comme la patience n'est plus coutumière, tout projet devrait se réaliser sans délai.

De la patience et de la persévérance, il en faut malgré tout de plus en plus.

Rien que pour la RN66 et le tram/train, cela fait des années que l'on en parle. Enfin, ce grand projet devra trouver sa conclusion d'ici fin 2010 et démarrer ce mois-ci avec la mise en place d'un giratoire provisoire sur la RN à hauteur de la Société « Nord Réducteurs » dans la ZI intercommunale, avec le déplacement du petit passage à niveau desservant le chemin rural et la création d'une voie nouvelle vers cette même zone, ceci durant les travaux à venir près des feux tricolores et du passage à niveau.

Rassurez-vous, la RN restera en circulation et la voirie ci-dessus ne devra desservir que la ZI pour éviter toute circulation sauvage dans le centre de Vieux-Thann. Elle sera supprimée en fin de travaux des giratoires et du pont sur la voie SNCF.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer que le parking de la gare principale sera agrandi, un accord de cession d'une parcelle de 10 ares a été trouvé avec la Société Cristal Global (Millennium) après bien des négociations. Que la Société Cristal Global soit remerciée sincèrement.Ces travaux seront financés en partenariat avec la Région, la SNCF, et, je l'espère, la Communauté de Communes du Pays de Thann.

Cette extension nous semblait nécessaire, le site actuel étant saturé. Ceci complèterait l'effort de la Ville pour ce fameux tram/train.

Sur un autre registre, le déménagement de l'atelier municipal est en bonne voie, avec du nouveau matériel et mobilier intérieur, en partie.

Le fleurissement a été amélioré par de nouveaux bacs ou jardinières modernes (mairie et pont de la Thur). Les serres remplissent totalement leur fonction.

Les architectes, pour les travaux de la salle polyvalente et du Mille-Club, sont choisis, ou vont l'être tout prochainement. Encore des concrétisations de travaux d'ici la fin de l'année ou le début de l'année prochaine.

Par contre, sur un thème moins réjouissant, les dégradations ou incivilités récentes ont fait l'objet de différentes plaintes de la part de la Ville.

Une certaine insécurité serait-elle renaissante à Vieux-Thann ?

Toute confiance est faite à notre gendarmerie, surtout pour ces semaines chaudes de vacances qui s'annoncent.

À Rammersweier, de nouvelles élections municipales ont eu lieu le 7 juin dernier. D'après notre ami Ulrich Hartmann, tout s'est bien passé et le conseil sortant a été quasiment reconduit. Félicitations sincères mon cher Ulli.

Il y a naturellement les vacances bien méritées qui sont à notre porte.

Quelles nous soient très agréables, reposantes, ensoleillées et pleines de promesses pour la reprise, qui, je l'espère ardemment, ne devra pas tarder à venir.

Votre Maire,
Pierre Muller

CRISTAL Global
كريستل العالمية

MILLENNIUM INORGANIC
CHEMICALS THANN SAS

95 rue du Général de Gaulle
BP 10059
F – 68801 THANN Cedex
www.cristalglobal.com

Entreprise certifiée ISO 9001

saps

Président - Roland SCHEER-ALM

Fuel - Fuel Qualité sup.
Gaz bouteille - Citerne à gaz

75 route d'Aspach • **68800 VIEUX THANN**
Tél. 03 89 37 06 11 • Fax : 03 89 37 12 79

VIN D'ALSACE
Appellation Alsace Contrôlée

Raisins cueillis à la main, vins élevés en fûts de chêne et mis en bouteille au Domaine
Germain BRUCKER - PROPRIÉTAIRE - VIGNERON - F 68500 WUENHEIM

Tél. 03 89 76 73 54

Conseil Municipal du 26 mars 2009

Le Conseil Municipal a tout d´abord approuvé le compte administratif 2008, qui se résume en 1 913 972 € de dépenses de fonctionnement, 3 069 513 € de recettes de fonctionnement pour 2 554 648 € de dépenses d´investissement pour 666 207 de recettes d´investissement.

L´examen et le vote du compte administratif 2008 du budget annexe Athanor ont suivi, avec 169 301 € de dépenses de fonctionnement, 159 617 € de recettes de fonctionnement, et, en section d´investissement, 1 344 640 € de dépenses et 665 592 € de recettes.

Puis le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion présentés par le Trésor Public de THANN. Le Conseil a ensuite voté le maintien des taux d´imposition pour l´année 2009, sans augmentation.

La suite de cette séance budgétaire a consisté en une présentation et un vote des budgets de l´année 2009. Le budget primitif a été approuvé, avec en fonctionnement 4 046 533 € de recettes et dépenses, et 3 931 441 € de dépenses et recettes en investissement, dont 1 151 000 € d´opérations d´équipement. Le budget annexe Athanor fait apparaître en fonctionnement 288 333 € de dépenses et recettes et 729 048 € de dépenses et recettes en investissement.

Cet examen des budgets s´est poursuivi par le vote du compte de résultat 2008 du service périscolaire, avec 288 960 € de dépenses, et une subvention d´équilibre de la commune à hauteur de 79 849 €. 312 250 € de dépenses sont prévus en 2009. Le Conseil Municipal a dans la foulée approuvé une révision du règlement de l´accueil de loisirs, le BCG n´étant plus un vaccin obligatoire.

Les Conseillers Municipaux ont ensuite voté une délégation au Maire en matière de marchés publics, suite à la loi du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés.

Le Conseil a voté l´avenant au contrat d´assurance de la commune pour les bâtiments, afin d´inclure dans ce contrat le nouveau Centre Technique Municipal.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € a été attribuée à la Société des Amis de la Bibliothèque Départementale. L´Amicale des Maires du Lot et Garonne a ouvert un compte pour recevoir les dons pour les communes sinistrées lors de la tempête « Klaus » du 24 janvier 2009 ; une subvention de 1 500 € a été votée, au titre de la solidarité avec les communes sinistrées, qui ont accueilli de nombreux Haut-rhinois durant la seconde guerre mondiale.

Suite aux incidents fréquents qui se produisent dans le quartier de la Salle Polyvalente, du Mille-Club, des écoles Jacques Prévert et Coccinelles, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'une demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, pour l'installation d'un système de vidéo-protection.

Conseil Municipal du 22 avril 2009

Un représentant de l´ADAUHR a présenté, dans le cadre d´une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'étude qu'il a réalisé sur les travaux nécessaires à la rénovation de la Salle Polyvalente. Le programme de travaux suivants a été voté : réfection de la couverture et étanchéité, remise à niveau des sanitaires et des vestiaires, installation d'une rampe d'éclairage pour les spectacles, installation de protections anti escalade, pour un total de travaux estimé à 322 000 €. Une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour le CCAS a été décidée pour l'année 2009.

Une indemnité a été votée pour le personnel d´animation, qui travaille au service périscolaire.

Il a aussi été décidé d´engager du personnel saisonnier, pour l'entretien et l'arrosage des espaces verts, des massifs floraux, et de la voirie durant la période estivale, ainsi que pour l'encadrement des enfants reçus à l'Accueil de Loisirs, en juillet 2009.

Conseil Municipal du 27 mai 2009

Un représentant de l´ADAUHR a présenté, dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'étude qu'il a réalisée sur les travaux nécessaires à la rénovation du Mille-Club. Le programme de travaux suivants a été voté : changement des vitrages, pose d´une nouvelle isolation et d´une VMC, création d´une extension comportant de nouveaux sanitaires, pour un montant de travaux estimé à 112 700 €.

La commune a fait réaliser une étude de sécurité et d'aménagement pour les rues Jules Heuchel et Berger André. Une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Général du Haut-Rhin, pour le cofinancement de cette étude. La mission de surveillance de la qualité des eaux souterraines confiée au cabinet ICF Environnement a été renouvelée, pour la période allant de l'automne 2009 au printemps 2011. Des sorties sont prévues pour l'accueil de loisirs du mois de juillet 2009. Un mini camp de trois jours en camping sera organisé à MOOSCH. Les suppléments de prix que devront acquitter les familles ont été votés par le Conseil. Une subvention exceptionnelle de 300 € a été allouée à l'association « Les Bâtisseurs de THANN » et le Conseil a également décidé d´adhérer à la Fondation du Patrimoine, qui a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Le Conseil Municipal s´est terminé par le tirage au sort des jurés de Cour d'Assises, à partir de la liste électorale.

Michel LAMBOLEY

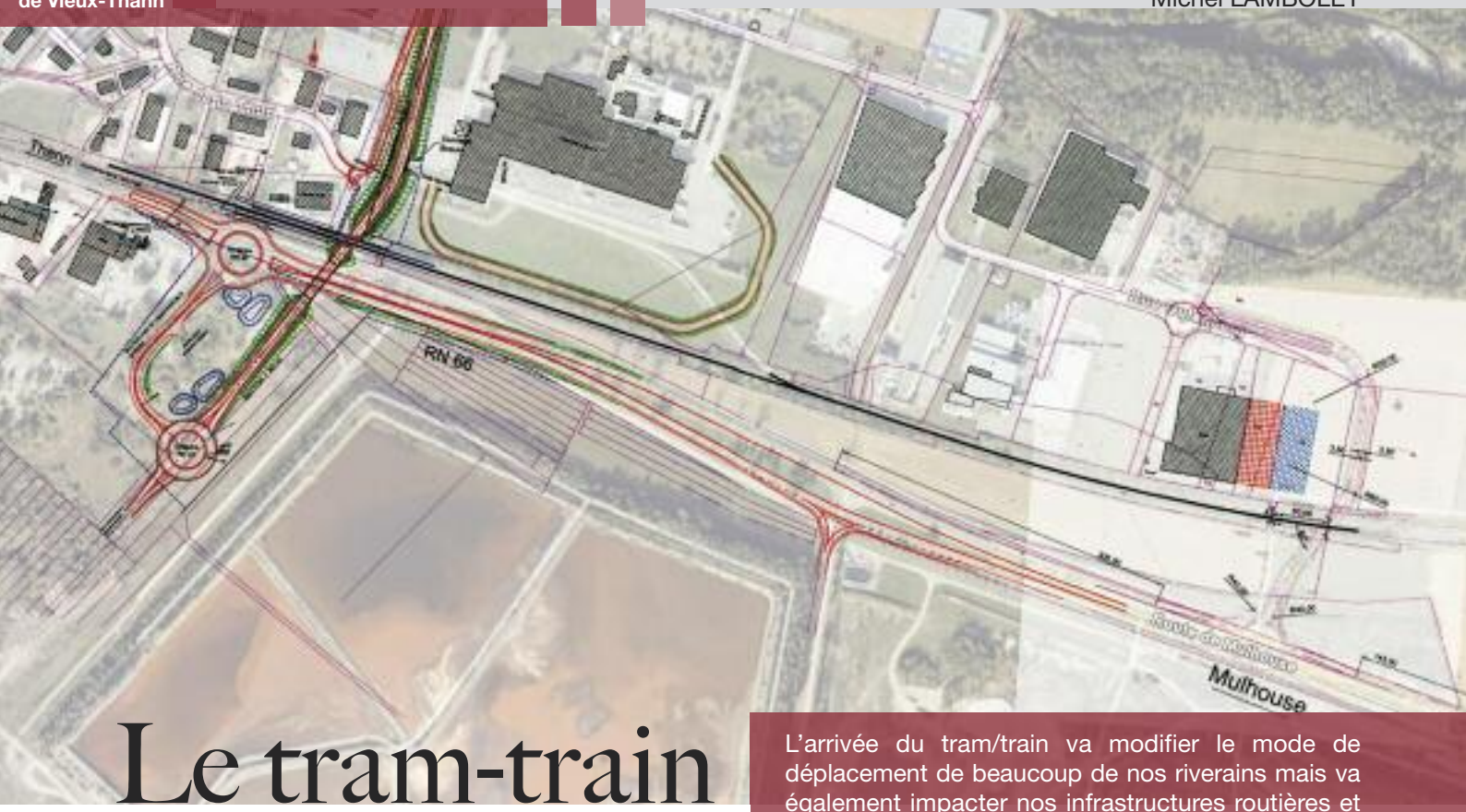

Le tram-train arrive...

L'arrivée du tram/train va modifier le mode de déplacement de beaucoup de nos riverains mais va également impacter nos infrastructures routières et changer l'aspect de l'entrée de la vallée sur le ban de Vieux-Thann.

L'opportunité de ces travaux amènera également des modifications de dessertes de nos communes voisines côté Sud (Roderen, Leimbach, etc…) et soulagera le trafic de transit de Vieux-Thann.

Phase I : Détourner le trafic de la zone industrielle.

Les travaux des deux giratoires sur la RN 66 obligeront la SNCF et RFF (Réseaux Ferrés de France) à supprimer pendant quelques mois le passage à niveau 14 (de la Z.I.) Par la même occasion sera créée à cet endroit la voie d'évitement pour permettre aux trams/trains de se croiser au niveau de la future gare de la zone industrielle.
Une déviation provisoire a donc été nécessaire afin de pouvoir continuer à desservir la zone industrielle. Cette déviation se situera 400 mètres avant les feux de la zone industrielle en venant de Mulhouse et la RN 66 sera dotée d'un giratoire provisoire pour permettre un accès simple aux véhicules desservant la Z.I., tout en ne compromettant pas la circulation sur la RN 66.

Début des travaux : 15 juin 2009.

Cette déviation coupera la voie ferrée grâce à un nouveau passage à niveau, créé à 50 mètres de l'existant (PN 13) à côté de la Sté Nord Réducteurs et aboutira sur le giratoire face à l'entreprise Blanck. Il est évident que cette « bretelle » provisoire ne devra servir qu'aux seuls usagers de la zone industrielle et ne devra pas devenir une « aspiration » du trafic en transit de et vers la vallée et les instructions ont été données pour dissuader toute dérive liée au transit.

Phase II : Les giratoires sur la RN 66.

Ce sera le gros chantier de la RN 66/tram/train/futur barreau à l'entrée de Vieux-Thann.
Les travaux de déviation terminés, il sera procédé à la fermeture du PN 14 bis (zone industrielle)
Ce passage sera neutralisé à partir du 16 septembre 2009.
Le début des travaux pour les giratoires est programmé pour la fin 2009.

• 1) Giratoire sur la RN 66
Ce premier giratoire légèrement décalé vers l'entrée de Vieux-Thann par rapport aux feux tricolores de la zone industrielle actuels est destiné :
- À fluidifier la circulation sur la RN 66
- À diminuer la vitesse des véhicules arrivant à Vieux-Thann
- À supprimer les feux tricolores
- À permettre l'accès au deuxième giratoire

• 2) Giratoire sur la RD 33
Ce second giratoire situé à environ 150/200 mètres au Sud du premier et est destiné :
- À desservir la ZAID d'Aspach-Le-Haut depuis la RN66
- À servir de point de départ d'un pont surplombant la RN 66 et la voie ferrée pour accéder à la zone industrielle de Vieux-Thann, le passage à niveau 14 étant définitivement caduc.
- Il sera également le passage obligé du transit vers Roderen, Leimbach etc… via le futur barreau qui longera les terrils et la ZAID d'Aspach-Le-Haut. Cela soulagera d'autant les rues « transit » actuelles de Vieux-Thann.

Comme vous pouvez le constater, l'infrastructure locale avance positivement mais il faudra s'armer d'un peu de patience dans les prochains temps.

René GERBER

Le terrain de tennis rénové

Après 20 ans de bons et loyaux services, le terrain de tennis que la ville met à disposition de l'association « Tennis Loisirs », montrait quelques signes de vieillissement. Plusieurs plaques de la surface de jeu étaient fissurées, voire décalées ou s'étaient affaissées.

Sous la houlette du premier adjoint, Daniel Neff, des travaux de rénovation ont été entrepris pour donner une seconde jeunesse à ce bel outil, qui rappelons le, ne sert pas qu'à l'association. En effet « Tennis Loisirs » y accueille régulièrement les enfants des écoles et du périscolaire.

Pour cela, le Président Daniel Herrgott et son équipe on fait l'acquisition de raquettes à leur taille.

>> **Coût des travaux : 5 242,50 €**

Peinture Rueline
DÉCORATIONS INTÉRIEURS EXTÉRIEURS
Peinture Décoration intérieure - Extérieure
Ravalement de Façades
MAGASIN DE VENTE
la peinture du professionnel au particulier
12 rue des Vosges - **68620 BITSCHWILLER**
Tél. 03 89 37 09 45 - Fax 03 89 37 36 60

Entreprise Générale de Toiture
P. MURER et fils SARL
Artisan couvreur depuis 4 générations
16 rue Guy de Place
68800 VIEUX-THANN
Tél. 03 89 37 90 69
Fax 03 89 37 53 70
sarl.murer@wanadoo.fr
COUVERTURE en Ardoises naturelles
Tuiles
Fibro-ciment sans amiante
Zinguerie
Travaux d'étanchéité
Charpente bois
Dépots :
Z.I. rue GUY DE PLACE VIEUX-THANN

Photo René GERBER

1

2

3

4

1 La traditionnelle messe du 1er mai à la Waldkapelle a réunit de nombreux marcheurs - pèlerins sous un radieux soleil de printemps.

2 La cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

3 Le 16 mai, le Conseil Municipal a visité la forêt communale. Séance de travail et d'information organisée par la Commission Forêt, sous la houlette d'Alain Brocard, Agent de l'Office National des Forêts en charge de l'exploitation et de l'entretien de notre patrimoine forestier.

4 Ambiance et bonne chère pour la fête de Printemps organisée par le Conseil Consultatif des Aînés le 29 mars à la salle polyvalente.

Photos Michel JOLLY

5

6

7

8

9

5 Le concert de Printemps de la Musique Municipale en l'église Saint-Dominique a drainé un public nombreux et conquis.

6 Nouveauté cette année : la MMVT avait demandé à Eric Kuenemann, organiste de talent, de lui donner la réplique à l'orgue.

7 Evénement dramatique le 3 juin. Un violent incendie à très sérieusement endommagé une maison de la rue Berger-André. Les locataires, fort heureusement indemnes ont pu être relogés immédiatement grâce à l'intervention de la Municipalité.

8 Le 18 juin, commémoration de l'appel du Général de Gaulle.

9 Le 16 avril l'association Loisirs et Amitiés a tenu son Assemblée Générale.

Photos René GERBER (5-6) et Michel JOLLY (7-8-9)

1 Le 2 juin, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir une forte délégation d'anciens combattants de la ville de La Châtre dans le Berry (département de l'Indre), avec à leur tête leur Président Roger Feuillade. Après un émouvant dépôt de gerbe, Châtrais et Vieux-Thannois ont levé ensemble le verre de l'amitié. Rappelons que le 5e Bataillon de Chasseurs à Pieds, qui a participé activement à la libération de Vieux-Thann le 29 janvier 1945, était en grande partie composé de Châtrais.

2 **ERRATUM :** dans notre Gazette n° 49, parue au mois d'avril, nous avions omis de publier une photo importante. En effet, lors de la fête des aînés, deux artistes de grand talent s'étaient produites sur la scène de la salle polyvalente. Nous tenions à présenter nos plus humbles excuses à nos « vamps » locales, Doris V. et Marie-Jeanne M.
Voilà qui est fait.

Photos Michel JOLLY (1) et René GERBER (2)

3 Escapade en Forêt Noire. Sur proposition de Pascal Gerber, membre de la commission « Animations », et dans le cadre de sa sortie annuelle, le Conseil Municipal s'est rendu mi-juin en Forêt Noire, plus précisément au Titisee, pour une journée de détente loin des préoccupations communales. Après une promenade apéritive et un délicieux repas, l'après-midi a été consacré à une promenade en bateau sur le lac, puis à une séance de shopping (très appréciée des dames) dans cette cité très touristique, le tout par un temps magnifique. Un grand merci à Pascal, à la fois organisateur, chauffeur et guide.

Alain BUSSELOT

4 Le 26 avril, journée national du Souvenir de la Déportation, la Ville a commémoré la Libération des camps de concentration et d'extermination en 1945. Les familles de déportés vieux-thannois et les enfants des écoles avaient été invités à partager ces moments de mémoire.

Photos Michel JOLLY

Scheubel
La dynamique électrique

✓ CABLAGE D'ARMOIRES ELECTRIQUES
✓ CABLAGE MACHINES
✓ REPARATION, VENTE DE MOTEURS ELECTRIQUES
✓ MAINTENANCE USINE
✓ DAO - IGE SEE EXPERT - AUTOCAD
✓ THERMOGRAPHIE - ULTRASONS

Pour vous servir !

9 rue de la Thur - 68800 VIEUX-THANN
Tél. : 03 89 37 59 09 - Fax : 03 89 37 59 06
Site internet : www.scheubel.fr - E-mail : scheubel@scheubel.fr

BSH heinrich & bsh associés
CONSULTANTS EN ASSURANCES

L'assureur des Professionnels et Entreprises

cab@heinrichbsh.com **03 89 38 60 60**

28, rue Kléber – B.P. 10076 – 68802 THANN Cedex

Société immatriculée auprès de l'ORIAS, sous n° 07008249 (www.orias.fr)
Autorité légale de contrôle : ACAM 54, rue de Chateaudun 75009 PARIS

Alain LAURENT
LE PROJET QUI VOUS CHANGERA LA VIE

Cabinet d'Architecture
29 rue du Riegelsbourg
68800 THANN
téléphone : 03 89 37 19 06
télécopie : 03 89 37 33 29
E-mail : alain-laurent-archi@wanadoo.fr
Site : http://perso.wanadoo.fr/alain-laurent-archi

92 route d'Aspach - 68800 VIEUX-THANN
Tél. 03 89 37 34 10 - Fax 03 89 37 34 79
Tél. Voiture 06 07 29 45 59
Transest.bois@wanadoo.fr
Achat - Vente Bois en Grumes toutes Essences et Forêt
M. Jean-Luc FABRIZI - Gérant

SOGECOFA
Entreprise générale de services industriels et de levages

WWW.SOGECOFA.COM
✆ 0 820 209 209
ALSACE - LORRAINE - CHAMPAGNE ARDENNE - FRANCHE-COMTE - BOURGOGNE

maisons **ERBAT**
27 rue Charles De Gaulle - 68800 - VIEUX-THANN
Tél. 03 89 37 93 87 - www.erbat.fr
Label Performance Promotelec....
un engagement
25 ans de réalisations de qualité...
une référence

à VIEUX THANN lotissement Linden
maison semi-individuelle de 100 m² sur terrain de 4 ares
Labelisation HPE solaire
Haute Performance Energétique
à partir 225 000 euros en P.A.D

TOUTES BOISSONS

Ets Elbisser

Livraison à domicile
Tournée à Vieux-Thann le jeudi matin

5 rue de la Gare 68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 65 65

René GERBER

Les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Anne Frank.

Prévention routière

Comme chaque année la Gendarmerie Nationale a organisé une journée de prévention routière, destinée au cycle trois des écoles primaires.

Le 12 mai à l'école Anne Frank et le 15 mai à l'école Jacques Prévert, les gendarmes sont intervenus auprès des enfants pour les initier à la connaissance du Code de la Route et au respect des règles de sécurité, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Après une inspection de l'état des bicyclettes, on est passé à la théorie puis bien entendu, à la pratique dans les rues de Vieux-Thann.

Plusieurs permis de circuler à vélo ont été remis aux meilleurs. D'autres, moins sérieux ou peut-être moins aguerris, devront repasser leur permis l'année prochaine.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 de l 'école Jacques Prévert.

Photos Michel JOLLY

Nicole HOAREAU

L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs appelé couramment périscolaire.

L'accueil de loisirs « Les Petits Futés » : mode d'emploi

Qu'est ce que c'est ?

- C'est une restauration scolaire.
- C'est un accueil le soir après la classe de 16h à 18h30.
- Ce sont des activités le mercredi et les congés scolaires ; en accueil régulier ou occasionnel, en demi-journée ou journée complète de 7h30 à 18h30.

A qui s'adresse t'il ?

- Aux enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de Vieux-Thann, les jours de classe
- Aux enfants domiciliés à Vieux-Thann et dans les communes environnantes le mercredi et pendant les périodes de congés scolaires.

Qu'y fait-on ?

- Des activités diverses : ateliers manuels, peinture, perles, atelier cuisine…
- Des sorties culturelles : théâtre, cinéma, musées…
- Des sorties « nature » : balades, pique-nique, luge en hiver…
- Des jeux : jeux de société, jeux sportifs, jeu de piste, loto, jeu de l'oie…
- Du sport : piscine, tennis, jeux de ballon (foot…)…
- Des fêtes…

Où se renseigner :

- Mme HOAREAU, Directrice
- A l'accueil de loisirs « Les Petits Futés »
  10, rue de l'Artois à Vieux-Thann
- Du lundi au jeudi de 16h00 à 18h30
- Téléphone : 06.71.92.09.91 ou 03.89.35.79.43

Documents à fournir pour l'inscription :

- Le carnet de santé de l'enfant
- Le numéro d'assuré social
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire
- Un justificatif de ressources (avis d'imposition 2008 ou fiches de salaire)

Photo Nicole HOAREAU

Renseignements

Mme Nicole HOAREAU
(directrice de l'Accueil de Loisirs)
Tel : 06.71.92.09.91 ou 03.89.35.79.43

Juillet 2009 à Vieux-Thann

Accueil de Loisirs (centre aéré)

DATES :
Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2009 inclus, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

LIEU :
- Centre « Les Petits Futés », 10, rue de l'Artois à Vieux-Thann, du 6 juillet au 31 juillet 2009

QUI :
Tous les enfants de Vieux-Thann, ceux de la Communauté des Communes du Pays de Thann et des communes environnantes, garçons et filles âgés de 4 à 11 ans.

ACCUEIL : A LA JOURNEE
- Prise en charge de 7h30 à 18h30
- Repas et goûters inclus dans le prix de journée

ACTIVITES DIVERSES ET VARIEES :
- DES NOUVEAUTES : bowling, mini golf, acrobranche, nuitée sous tente…
- DES SORTIES : Walygator, Dino Zoo, Gouffre de Poudrey, Ecomusée…
- DU SPORT : handball, tennis, rollers, basket…
- ET AUSSI: une journée pêche, la piscine, des activités manuelles et des grands jeux!

Nous nous réservons le droit de changer les programmes d'activités.

PRIX DE JOURNEE :
- Tarif en fonction des ressources pour les enfants domiciliés à Vieux-Thann
- 20,60 € par jour, par enfant domicilié dans la CCPT
- 26,25 € par jour, par enfant domicilié hors de la CCPT

Les bons vacances de la CAF, les chèques vacances ANCV ainsi que les prises en charge des Comités d'Entreprises sont acceptés.

INSCRIPTIONS :
Du lundi au jeudi, de 16h 30 à 18h30, à partir du 1er juin 2009, au Centre de Loisirs « Les Petits Futés », 10, rue de l'Artois à Vieux-Thann
- Dans la limite des places disponibles

MODALITES :
Un acompte de 50% par enfant sera demandé à l'inscription en guise de réservation. Le solde est à régler début juillet.
L'acompte versé ne sera pas remboursé si l'enfant inscrit ne participe pas au Centre Aéré.
Prière d'apporter :
- Le carnet de santé de l'enfant
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile ou extra-scolaire
- La carte d'assuré social de la personne assurant l'enfant
- Les Bons Vacances de la CAF
- Les chèques vacances ANCV
- La prise en charge du Comité d'Entreprise
- Un justificatif de ressources (uniquement pour les Vieux-Thannois)

Photos Nicole HOAREAU

Thierry MURA

La chasse aux œufs

La veille du jour de Pâques, quelques 180 enfants inscrits dans les écoles maternelles et primaires de Vieux-Thann, se sont retrouvés vers 14 heures sur le parking de la salle polyvalente à l'initiative de la commission « Animations ».

11 avril 2009 : ouverture de la chasse (aux Œufs)

La joyeuse troupe encadrée des parents a emprunté un parcours jalonné de « carottes » sur les talons d'un lapin de Pâques plus vrai que nature. Là, d'abord les « maternelles », puis les « primaires », se sont lancés à la recherche d'œufs factices déposés sur tout le terrain, 5 œufs ramassés donnant droit à un sachet de friandises en chocolat.
Une bien belle après-midi pour tous ces enfants.

Photos Michel JOLLY

Feuilleté aux fruits rouges

Truc : Pour varier cette recette, vous pouvez utiliser d'autres fruits rouges comme les fraises des bois, les myrtilles et les cassis.

• POUR 6 FEUILLETÉS

• Préparation : 30 mn - cuisson 10 à 15 mn

• POUR LA PÂTE :

- 500 g de pâte feuilletée surgelée ou réfrigérée
- farine pour le plan de travail

• POUR LA GARNITURE :

- chantilly en bombe
- 125 g de groseilles rouges égrappées
- 125 g de framboises
- sucre glace

• POUR LA SAUCE AU CITRON :

- 50 g de zeste de citron confit
- 150 g de marmelade de citrons
- 1 verre à liqueur de curaçao
- 10 cl de jus de citron

1. Étalez la pâte au rouleau sur un plan de travail fariné en un rectangle de 30 x 15 cm.
2. Coupez celui-ci en 6 rectangles de 10 x 7,5 cm.
3. Piquez-les avec les dents d'une fourchette pour éviter les boursouflures à la cuisson et posez-les sur la plaque du four mouillée.
4. Faites cuire à four chaud (240°, th. 8) 10 à 15 minutes. La pâte doit gonfler et dorer. Retirez les rectangles de pâte avec une spatule et laissez refroidir sur une grille.
5. À l'aide d'un couteau bien aiguisé, retirez sur les feuilletés une épaisseur de pâte qui formera le couvercle.
6. Enduisez la partie inférieure de chantilly.
7. Disposez par-dessus un mélange de groseilles et de framboises. Placez les couvercles sur le dessus et saupoudrez de sucre glace.
8. Préparez la sauce au citron. Émincez finement le zeste de citron confit.
9. Mettez-le dans une casserole avec la marmelade, le curaçao, le jus de citron et 2 cuillérées à soupe d'eau.
10. Amenez à ébullition en tournant. Faites bouillir 5 minutes à très petite ébullition. Versez dans une saucière. Laissez refroidir.
11. Servez les feuilletés accompagnés de la sauce.

Bon appétit !

La musique municipale

OBJECTIF ATTEINT !

La Musique Municipale de Vieux-Thann valide son niveau en première division nationale.

Lors de l'Assemblée Générale 2009, Bernard Meyer, chef d'orchestre, fixe l'objectif ambitieux de valider le niveau de la Musique Municipale de Vieux-Thann en première division nationale. Ce niveau est le plus haut jamais atteint depuis la création de la l'association en 1883. Le directeur souhaite par ce biais augmenter la qualité d'interprétation des morceaux de musique par l'amélioration des jeux d'ensemble et une plus grande expression de l'orchestre. Son but est également d'accroitre la notoriété de l'association et ainsi élargir son public, tout en exportant l'image de la ville de Vieux-Thann en dehors de la région. Pour les musiciens, il s'agit là d'une suite logique de l'ascension de la MMVT. En effet, depuis sa prise de fonction, Bernard Meyer a engagé la MMVT dans un processus de perfectionnement. Pour preuve, en 2001, la MMVT se présente à huit clos à Vieux-Thann en concours de classement en troisième division.
Le jury estime alors ce niveau inadapté et la hisse directement en deuxième division.
Ce niveau est validé en 2002 au concours national des orchestres à vent à Forbach par un 1er prix ascendant qui propulse l'orchestre en 1ère division nationale et lui permet de concourir en 2004 au concours International EOLIA de Strasbourg dans une catégorie équivalente dont elle sort lauréate.

Puis, conformément à ses promesses, le directeur Bernard Meyer engage la MMVT le 7 juin dernier, au concours national des orchestres à vent de Mandeure, sous l'égide de la Confédération Musicale de France.

C'est avec le cœur palpitant que la quarantaine de musiciens, tous amateurs, se confrontent aux orchestres semi-professionnels. Après une après-midi d'impatience, le jury annonce enfin les résultats et récompense la Musique Municipale de Vieux-Thann par un premier prix en première division nationale avec un résultat de 17,5/20, couronné par une mention BIEN. Le président, Christophe Kessler, entouré par son comité, repart avec le sourire, conscient de l'investissement et des efforts soutenus marqués par de nombreuses heures de répétition. OBJECTIF ATTEINT.

Si vous souhaitez à votre tour apprécier la Musique Municipale, rendez-vous le 7 novembre prochain, à la salle polyvalente de Vieux-Thann pour son concert de gala.

Concours National de musique

LES NOTES OBTENUES

• Œuvre imposée : L'Exposition Universelle	**17/20**
• Œuvre libre : Border Zone	**18/20**
• Total =	**35/40**
• Note (total divisé par 2) =	**17,5/20**

La société obtient un 1er Prix Mention B

Daniel NEFF

Ulrich Hartmann, Maire de Rammersweier et Pierre Muller, Maire de Vieux-Thann ont présidé au mariage symbolique de Daniela l'Allemande de Rammersweier et du Vieux-Thannois Henri. Beaucoup de talent et d'humour pour une prestation magistrale des « Bâtisseurs ».

Rencontre annuelle...

Dans le cadre des relations amicales entre les municipalités de Vieux-Thann et Rammersweier, une rencontre surprise a conduit les élus à bord du petit train Thur-Doller jusqu'à Sentheim où un apéritif dinatoire a été servi.

... avec Rammersweier

Lors du retour vers Cernay, une halte était prévue en gare de Guewenheim, où les comédiens de la troupe des Bâtisseurs de Thann ont accueilli les délégations à leur descente du train, avant de procéder au mariage fictif d'une ravissante demoiselle de Rammersweier avec un élégant Vieux-Thannois. Une manière de symboliser les liens d'amitié existant entre les deux communes jumelées. Les premiers magistrats Ulli Hartmann et Pierre Muller ont été surpris quand les insignes de maire leur ont été apportés afin d'officier ce sympathique mariage sous le regard de M. Jean-Luc Barberon, maire de Guewenheim. Après que le train à vapeur ait ramené nos convives à la gare de Saint-André à Cernay, les deux délégations se sont promenées sur les berges de la Thur à Vieux-Thann, jusqu'au Centre Technique où un barbecue les attendait pour conclure cette journée amicale et conviviale. Un rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine.

Le petit train de la Doller a accueilli deux joyeux contrôleurs, Ulli Hartmann et Pierre Muller.

Michel, Daniel et Michel aux fourneaux pour un super barbecue.

Photo de famille pour les élus de Rammersweier et Vieux-Thann.

Photos René GERBER

Thierry MURA

Opération Haut-Rhin propre 2009

Tous les ans, depuis 1990, le Conseil Général du Haut-Rhin organise un grand nettoyage de la nature grâce au soutien et à l'action des collectivités en charge des déchets, des communes, des écoles, des associations et des bénévoles.

Ainsi, à VIEUX-THANN nous réalisons sur le terrain un véritable «nettoyage de printemps » en ramassant les détritus abandonnés dans la nature par des « abrutis » sans scrupules ni respect. Pour exemple, la nationale 66 laisse derrière nous chaque année une vingtaine de sacs poubelles remplis de détritus divers .

Notre engagement pendant cette journée constitue un indéniable éloge à la nature qui fait écho au libellé de la campagne Haut-Rhin propre : « Si chacun réduit ses déchets, c'est la planète qui y gagne ».

Merci à vous les Vieux-Thannois, car il y une baisse sensible des déchets récoltés dans nos quartiers.

Merci surtout à tous les bénévoles qui, non pas sous un effet de mode, ont une envie soudaine de faire leur bonne action, mais ont pris une véritable conscience du respect envers Dame Nature.

Passion jardin

Avez-vous une passion pour le jardin potager (semis, bouturage, traitements bio ….)
Êtes-vous prêt à partager votre passion et faire découvrir votre jardin secret (derrière votre maison).
Merci de vous faire connaitre à la mairie.

Photos Michel JOLLY et Thierry MURA

Les enfants de l'école Anne Frank accompagnés par leur maîtresse pour une action de citoyenneté.

Des chasseurs de déchets en herbe !

Vieux-Thann renouvelle l'opération « Haut-Rhin propre »

Cette année encore la commune a organisé le traditionnel nettoyage de la ville. L'école Anne Frank, et plus particulièrement la classe de Madame Aurélie Berland, directrice de l'école a participé le vendredi 27 mars 2009 à cette opération. Les enfants accompagnés de leur institutrice, d'un autre enseignant et d'un Conseiller Municipal ont traqué sans relâche et avec fierté les déchets aux alentours de leur école pour retrouver un cadre de vie agréable. Divisés en trois groupes, absolument rien n'a échappé à « nos chasseurs de déchets en herbe ».

Petit rappel

Un petit rappel d'acte civique pour la propreté et un cadre de vie agréable dans notre commune

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété, afin de faciliter le passage des piétons.
Bien entendu, les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales, et les grilles placées sur les caniveaux maintenues en état de propreté de façon à garantir l'écoulement aisé des eaux.

Les enfants ne prennent pas la nature pour une poubelle… et sont fiers d'avoir contribué à l'action « Haut-Rhin propre ».

Photos Michel JOLLY

Thierry MURA

Concours des maisons fleuries

Vivre dans un cadre tranquille, un environnement sain et un fleurissement magnifique, ce n'est pas le fruit du hasard.

Vieux-Thann - « notre ville fleurie »

C'est grâce à vous, qui aimez vivre dans un environnement de qualité par l'embellissement extérieur de votre maison, balcon ou entreprise.

Se faire plaisir, c'est aussi partager sa passion au regard des autres avec des trottoirs balayés et des haies taillées.

Vos êtes nombreux à participer chaque année au concours des maisons et balcons fleuris organisé par la commune.

L'appel est lancé à nouveau à tous les amis de la nature :
INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER AU CONCOURS 2009 !

À découper ou photocopier et déposer à la Mairie pour le 9 Juillet 2009

Je soussigné (e) (nom + prénom ou entreprise .....

adresse .....

.....

déclare vouloir concourir pour le prix 2009 de la maison fleurie dans la catégorie suivante :

- ❑ maisons avec jardin très visible de la rue
- ❑ décor floral installé sur la voie publique
- ❑ maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue
- ❑ fenêtres ou murs fleuris
- ❑ immeubles collectifs
- ❑ hôtels restaurants ou cafés avec ou sans jardin

Fait à VIEUX-THANN, le .....

signature

Photo Michel JOLLY

Patrice CLAERR

de gauche à droite Loëwann Magoutier, Eliette Krust et Laurine Claerr.

Baptême à Vieux-Thann

Le 11 avril 2009, à l'église St Dominique de Vieux-Thann, s'est déroulé lors de la Veillé Pascale, le baptême de trois enfants âgés de neuf ans.

Eliette Krust, Laurine Claerr et Loëwann Magoutier ont tous trois, préparé leurs baptêmes avec Monsieur Christophe Krust. C'est bel et bien la première fois à Vieux-Thann qu'un baptême est célébré à cet âge là et c'était aussi une grande première pour monsieur le curé Etienne Burger, qui n'avait jamais auparavant célébré de baptême d'enfants de cet âge. A la fin de la cérémonie, les parents des jeunes baptisés ont distribué quelques friandises à toutes les personnes qui étaient réunies ce soir là.

Un très beau baptême concélébré par le Père Etienne Burger et le Chanoine Gérard Sifferlen.

Photo Patrice CLAERR

L'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées évolue...

Face à la modification des besoins de la population et aux changements de l'environnement (concurrence, réglementation, financement), l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées a opté pour une nouvelle organisation de ses services et de son réseau associatif La Croisée des Services.

La Croisée des Services réunit désormais APALIB', APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et la Maintien à Domicile), Fami Emploi 68 et Domicile Services Haute Alsace. Chacune des entités s'est spécialisée pour mieux répondre aux besoins des personnes, de la petite enfance aux plus âgés.

APALIB' : vivez pleinement votre temps libre

APALIB', nouvelle appellation de l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse plus particulièrement aux seniors vaillants. Elle propose une gamme complète de prestations à domicile pour se libérer du temps et mieux profiter de sa retraite : entretien du logement et du linge, jardinage, petits travaux, courses et déplacements et, bien sûr, livraison de repas avec les nouveaux menus saveurs (4 plats, fromages et desserts au choix).

APALIB' c'est aussi : 300 activités de loisirs dans tout le Haut-Rhin, 13 résidences seniors, 9 restaurants, près de 100 bénévoles visiteurs à domicile pour les personnes qui se sentent seules et 18 conférences-débats par an (ex : sommeil, mal de dos, maladie d'Alzheimer), …

APAMAD : à vos côtés chaque jour, en toute confiance

L'Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile (APAMAD), créée par l'Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées, s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap et leur famille. Elle déploie une palette complète de services pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge du Conseil Général, de l'Etat ou d'une caisse de retraite.

Outre les services d'aide à domicile, elle assure des interventions d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, à la toilette, au coucher, courses et déplacements, garde de jour et de nuit) et soins infirmiers à domicile (sur Mulhouse et son agglomération). APAMAD constitue également un soutien pour les proches des personnes présentant des troubles psychiques avec les accueils de jour (structures notamment dédiées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer) ou encore les mesures de protection juridique.

FAMI EMPLOI 68 : plus de temps pour vous...

S'adressant à tous, FAMI EMPLOI 68 est spécialisée dans l'entretien du linge, du logement et la garde d'enfants, avec des formules « employeur » ou « clé en main ». Dans le cadre des formules « employeur », son équipe accompagne les particuliers employeurs en leur proposant des forfaits pour recruter et-ou rédiger le contrat de travail de leur employé(e).

DOMICILE SERVICES HAUTE-ALSACE : en route vers l'emploi !

Domicile Services Haute-Alsace poursuit sa vocation d'association intermédiaire avec pour mission l'insertion professionnelle, par le biais des métiers des services à la personne ou d'autres activités.

Quels que soient votre âge, votre besoin ou votre lieu d'habitation, La Croisée des Services a certainement la réponse à vos besoins.

Bruit

Un nouvel arrêté pour renforcer la lutte contre la pollution sonore à Vieux-Thann

Pour répondre à une demande croissante, la Ville de Vieux-Thann a renforcé la réglementation existante en matière de bruit. L'arrêté n° 31/09 en date du 18 mai 2009 stipule désormais que :

- les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances, ainsi que des locaux publics suivants : Salle Polyvalente, Mille-club, Clubs-Houses sis au stade municipal, salles socioculturelles de l'immeuble « La Sapinette », doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils de musique, d'appareils électroménagers, etc…

- les propriétaires et détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne notamment phonique pour le voisinage.

- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h à 20 h. Ils sont strictement interdits les jours ouvrables de 20 h à 8 h, les samedis entre 12 h et 14 h, et les dimanches et jours fériés.

- lors de rencontres, manifestations, attroupements sur la voie publiques et lors de livraisons aux commerces et entreprises locaux en période nocturne, de 22 h à 7 h, les bruits ne devront provoquer aucune gêne pour le voisinage et être conformes aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté 523 du 05 mai 1988.

Élagage

Élagage des haies bordant une voie ouverte à la circulation publique

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la commodité du passage.
Le Maire est également compétent pour établir les servitudes de visibilité qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques (article L. 114-2 du code de la voirie routière).
Enfin, le Maire peut, sur la base de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui, en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.
En cas d'inexécution, une exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines aux frais des propriétaires défaillants n'est explicitement prévue que pour les chemins ruraux (article 161-24 du code rural).
Mais aucune disposition similaire n'est prévue pour les propriétés riveraines des voies publiques. Une modification du code de la voirie routière en ce sens sera donc étudiée prochainement par le Gouvernement.
Ceci étant, si en l'état actuel du droit applicable, la mise en demeure d'élaguer les arbres susceptibles d'entraver la circulation ou de mettre en péril la sécurité ne suffit pas, le Maire peut saisir le juge administratif pour obtenir par voie d'urgence, une injonction, assortie éventuellement d'une astreinte (article L. 521-3 du code de justice administrative).

Réponse du Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, Journal Officiel du Sénat du 12 mars 209, page 640.

La gazette change de look !

Cher lectrice, cher lecteur, comme vous avez pu le constater votre « Gazette de Vieux-Thann » change de look.

Loin d'être une révolution, la nouvelle présentation se veut agréable, dans un esprit un peu plus dans l'air du temps.
Les rubriques que vous connaissez ne changeront pas et conserveront un ordre bien établi, pour faciliter votre lecture.
Ces rubriques auront chacune leur couleur, ce qui vous permettra de retrouver aisément les thèmes que vous cherchez.
D'autre part, sauf cas de force majeur, la Gazette paraîtra dorénavant à mi-février, début juillet et fin octobre.
La « Gazette Plus » continuera de paraître début septembre.
Bien entendu, nous espérons que la nouvelle mouture de la « Gazette de Vieux-Thann » rencontrera votre approbation et nous vous en souhaitons très bonne lecture.

La Commission Communication

Don du sang

Prochaine collecte de sang le 28/07/2009 de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Vieux-Thann

Depuis le 19 avril 2009, le don est possible jusqu'à 70 ans « veille du 71e anniversaire ».
Après 60 ans, un premier don est possible mais soumis à l'appréciation du médecin de l'Établissement Français du Sang.
Le nombre de dons du sang total par an passe à six chez les hommes et quatre chez les femmes.
Le nombre de dons de plaquettes passe à douze par an.
Le nombre de dons de plasma passe à 24 par an.

Pour tous renseignements : Jean-Claude SALLAND, Président de l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Vieux-Thann, 06 28 03 54 04.

Fête des Ménétriers

Le dimanche 13 septembre 2009.

- 10 h 00 : Messe à l'église St Dominique par Mgr GRALLET
- 11 h 30 : Apéritif concert sur le parvis de l'église
- 13 h 00 : Repas à la broche (sur réservation) et petite restauration
- Après-midi : jeux intersociétés et animation musicale

Réservez-vous d'ores et déjà cette date

Ecole de musique de la musique municipale de Vieux-Thann

Initié ou débutant, enfant ou adulte, l'équipe dynamique de la Musique Municipale de Vieux-Thann vous accueille à partir de septembre.

DIsciplines proposées :
- Éveil musical pour les enfants de 5 à 6 ans
- Solfège tous niveaux
- Classes d'instruments à vent et à percussion
- Grand orchestre d'harmonie

Si l'une de ces activités vous intéresse ou intéresse votre enfant, inscrivez vous ou inscrivez le(s) dès maintenant !

Permanence le mercredi 2 septembre 2009 de 16 h 30 à 20 h 00, au 1er étage de la Mairie de Vieux-Thann (entrée par la rue Jules Heuchel)
Tél. : 06 31 26 06 16

TALON À RENVOYER AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2009 à :

École de musique de Vieux-Thann
Gilbert Mura, 22 rue des Mines 68850 Staffelfelden
Renseignements et inscriptions au 03 89 55 08 28
e-mail : gilbert.mura@orange.fr ou sur notre site http://mmvt.free.fr

Bulletin d'inscription à l'école de musique

Nom : . . . . . .

Prénom : . . . . . .

Date naissance : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

. . . . . .

Tél. : . . . . . .

E-mail : . . . . . .

Discipline(s) choisie(s) : . . . . . .

2e Exposition « Passions et Collections »

Les 17 et 18 octobre 2009 à la salle polyvalente de Vieux-Thann.

La première exposition ayant connu un franc succès en 2007, la commission « Animations » de la Ville de Vieux-Thann ainsi que l'Amicale des Donneurs de Sang, vous invitent à renouveler l'expérience. Tous les exposants de la 1ère édition ont été contactés. De nouveaux « talents » se joindront aux anciens pour donner à cette exposition un caractère encore plus éclectique. Les organisateurs espèrent que les Vieux-Thannois viendront nombreux pour admirer tous ces « Violons d'Ingres ».
Un voisin ou un ami a une passion, faites-nous en part, nous nous chargeons de le contacter.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER AU PLUS TÔT EN MAIRIE OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 89 35 74 74

M. Mme .....

.....

souhaite participer à l'exposition

Ma passion :

.....

.....

.....

Date et signature .....

Avis à la population

Bal du 13 juillet 2009

La Ville de VIEUX-THANN organise un bal tricolore lundi 13 juillet à partir de 20 heures dans la cour de l'école Anne Frank. La partie musicale sera animée par l'orchestre "RÉGINA".

La buvette et la petite restauration seront assurées par Étoile 78 et la Tortue. La Chorale Sainte Cécile et les donneurs de sang s'occuperont des desserts et du café. Une retraite aux flambeaux sera organisée vers 22 h au départ de l'école Anne Frank.

Enfin, un feu d'artifice sera tiré vers 23 h 30.

VENEZ NOMBREUX !!

La Commission « Animations »
de la Ville de Vieux-Thann

Lutringer-Sillon

Préfabrication
Bâtiment
Travaux publics et privés
Génie civil

33 Faubourg des Vosges - 68800 THANN
Tél. 03 89 37 11 18 - Fax 03 89 37 45 18
e-mail : btp@lutringer-sillon.fr - Site : www.lutringer-sillon.fr

Lutringer-Sillon

33, Place de la Halle - 68800 THANN
Tél. 03 89 37 40 81 - Fax 03 89 37 41 09

Mécanique de Précision

PRECIS MECA

6, Rue Guy de Place • Z.I. de VIEUX THANN • F 68802 THANN
E-Mail : **info@precis-meca.fr** • Site : **www.precis-meca.fr**
Tél. 03 89 37 96 45 • Fax 03 89 37 52 32

SCHNEIDER Sàrl

1956 - 2006
50 ans à votre service

- *Terrassement • Démolition*
- *Canalisation • Macadam*
- *Pavés • Remblais*
- *Terre végétal Maçonneries*
- *Puits captage d'eau*
- *Déneigement, Salage*
- *Location d'engins TP avec chauffeur*

15, rue des Artisans - 68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 44 70 - Fax 03 89 75 63 64
E-mail : schneider.tp@wanadoo.fr

THOMAS AUTOMOBILES

- **Réparations Véhicules toutes marques**
- **Dépannage**
- **Véhicules d'occasions**
- **Ventes de Pièces détachées d'occasions toutes marques**

ZI VIEUX-THANN
8 rue Gutenberg
68800 Vieux-Thann

Tél. 03 89 37 10 78
Port. 06 37 63 34 57
Fax 03 89 37 19 47

Ma **banque** et mon **assurance** au quotidien…

Vous voulez disposer de tous les produits et services de la banque et de l'assurance. Vous préférez vous adresser à un interlocuteur unique qui vous connaît bien. Vous avez envie de bénéficier de taux de crédit avantageux, de tarifs clairs et de services performants. Au Crédit Mutuel, nous faisons tout pour répondre à vos attentes afin que vous puissiez vivre au quotidien une relation en toute confiance.

*N° Indigo : 0,12 € TTC/min.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Pays de Thann
42, rue de la Première Armée - 68000 Thann
Agence à :
Vieux Thann, 31 rue Charles de Gaulle
Tél. : 0820 308 898*
E-Mail : 03500@cmcee.creditmutuel.fr

Naissances

Kellya Lydia Geneviève SIOUL
Le 24 mars 2009 à THANN

Julien Salvador HOAREAU
Le 11 avril 2009 à THANN

Beyza ERIK
Le 14 avril 2009 à THANN

Adal DURMUS
Le 05 mai 2009 à THANN

Pauline Corinne BEHRA
Le 07 mai 2009 à THANN

Tiziano CUCCHIARA
Le 14 mai 2009 à MULHOUSE

Louis Jacques Robert Serge DE CRIGNIS
Le 16 mai 2009 à MULHOUSE

Ryana REINHARD
Le 19 mai 2009 à THANN

Joann Guy Christian KURTZEMANN
Le 31 mai 2009 à MULHOUSE

1

3

2

1 Kellya SIOUL

2 Julien HOAREAU

3 Tiziano CUCCHIARA

Noces d'Or

09.05.1959 : HUEZ Jean-Marie – MOUFLE Jeannie
26.06.1959 : ZAFFINO Vincenzo – BURKART Colette
17.07.1959 : TSCHUPP André – DUMEL Agnès
10.10.1959 : CELIDONIO Dino – CAMPISI Giuseppina
23.10.1959 : BRAND Antoine – KAUFFMANN Marcelline
23.10.1959 : PETER Charles Jean – NOWACK Juliette
30.10.1959 : BECHER Eugène – UHMANN Marie-Louise
20.11.1959 : RUEFF Albert – ROTHENBURGER Jeanne
12.12.1959 : ORSULIC Mato – VINOJCIC Kata

Noces de Diamant

13.05.1949 : GAZONI Antoine – BRAND Charlotte
01.07.1949 : TSCHIRRET Joseph – LINDECKER M. Louise
19.11.1949 : BUHLER Paul – CONRAD Marie Antoinette
10.12.1949 : JACOB Fernand – LAGOFFUN Marie-Thérèse
12.12.1949 : IAROCCI Antonio – VACCARO Maria
23.12.1949 : COGGIOLA Pierre – EHRET Germaine

Décès

Rosario SANTORO, 60 ans
Le 02 avril 2009 à VIEUX-THANN

Jean-Claude André DAUL, 56 ans
Le 24 avril 2009 à VIEUX-THANN

Joseph Camille Louis KIEFFER, 87 ans
Le 25 avril 2009 à CERNAY

ZAPICO et MENENDEZ José, 48 ans
Le 25 avril 2009 à MULHOUSE

BARI Livio, 92 ans
Le 30 avril 2009 à THANN

Hélène MORIN veuve WEICK, 81 ans
Le 19 mai 2009 à MULHOUSE

Françoise ROTH, 49 ans
Le 10 mai 2009 à VIEUX-THANN

Odette Joséphine GRUNENWALD épouse BUSSMANN, 83 ans
Le 30 mai 2009 à MASEVAUX

03-mai	Mme	SCHEUBEL Colette	81 ans
03-mai	Mme	GONZALES Maria	80 ans
04-mai	Monsieur le Curé	LEMBLE Raymond	82 ans
05-mai	Mme	LEMBLE Thérèse	82 ans
09-mai	M.	MORANI Andreino	81 ans
11-mai	M.	RUFFIO Gaston	81 ans
14-mai	M.	MAEHR René	80 ans
14-mai	Mme	WOLFERSPERGER Jacqueline	80 ans
15-mai	Mme	GERTHOFFER Jeanne	86 ans
16-mai	M.	MAMBRE Jean	83 ans
20-mai	M.	ZEMET Casimir	84 ans
21-mai	Mme	GERBER Blanche	82 ans
22-mai	Mme	KOLB Marie	81 ans
25-mai	M.	IWANSKY Édouard	84 ans
26-mai	Mme	MARCHETTI Marie-Thérèse	83 ans
27-mai	M.	SANCHEZ José	80 ans
09-juin	Mme	IELLI Marguerite	83 ans
10-juin	M.	COGGIOLA Pierre	81 ans
12-juin	M.	BERGER Antoine	82 ans
12-juin	M.	ROHMER Georges	82 ans
15-juin	M.	GALLIATH Georges	87 ans
15-juin	Mme	PABST Marie-Thérèse	82 ans
15-juin	Mme	WERMELINGER Marie	80 ans
18-juin	M.	GOLDSCHMIDT Chrétien	83 ans
19-juin	M.	REINSTETTEL Joseph	83 ans
22-juin	Mme	BRAUER Eugénie	84 ans
24-juin	M.	SCHEUBEL Jean-Jacques	83 ans
24-juin	Mme	TSCHIRRET Jeanne	80 ans
26-juin	M.	KIRTZ Michel	81 ans
26-juin	Mme	LERCH Françoise	93 ans
27-juin	Mme	ZUSSY Claire	81 ans
29-juin	M.	BUHLER Paul	82 ans
14-juil	M.	BREITMOSER Eugène	80 ans
16-juil	Mme	SCHMIDTT Alice	86 ans
16-juil	Mme	FELLMANN Marguerite	80 ans
20-juil	M.	BRAUER Eugène	85 ans
20-juil	Mme	MENNY Marguerite	86 ans
20-juil	Mme	THROO Marie-Madeleine	90 ans
21-juil	M.	EHRET René	81 ans
22-juil	Mme	BURGUNDER Jeanne	81 ans
23-juil	Mme	CASELLA Luigina	83 ans
24-juil	M.	CENTLIVRE Paul	81 ans
28-juil	Mme	ENGEL Marie-Madeleine	85 ans
30-juil	M.	ESPIN François	91 ans
31-juil	M.	BRAND Julien	84 ans
01-août	Mme	WOLFF Marie-Thérèse	84 ans
07-août	Mme	FRITSCH Yvonne	82 ans
07-août	Mme	HUEBER Marie Charlotte	82 ans
07-août	M.	REINHARD Ernest	83 ans
08-août	M.	PETER Paul	81 ans
09-août	Mme	REBER Juliette	88 ans
15-août	Mme	CZESTOCHOWSKI Imgard	84 ans
19-août	Mme	RUDLER Alice	89 ans
23-août	Mme	KIELWASSER Marie-Thérèse	83 ans
23-août	Mme	SAGLIO Rose	88 ans
24-août	Mme	HUMMEL Juliette	81 ans
25-août	M.	FRICKER François	82 ans
25-août	M.	WERNER René	85 ans
26-août	M.	NIMIS Mario	85 ans
27-août	Mme	MONSACRECharlotte	86 ans
31-août	Mme	HAMPE Suzanne	90 ans
07-sept	Mme	FULHABER Marie Louise	81 ans
09-sept	M.	CZESTOCHOWSKI Stanislau	84 ans
09-sept	Mme	HUCK Alice	84 ans
10-sept	Mme	IMBACH Ida	87 ans
10-sept	Mme	OSWALD Marie-Louise	82 ans
11-sept	M.	BOSHART Jean	80 ans
15-sept	Mme	GRIESSENMANN Jeanne	86 ans
16-sept	M.	BRUCKERT Jean-Paul	80 ans
16-sept	M.	DEL PIRO Raymond	80 ans
21-sept	M.	TSCHIRRET Joseph	84 ans
22-sept	M.	ZUSSY Aimé	82 ans
24-sept	M.	GERBER Raymond	80 ans
25-sept	Mme	HUEBER Irène	87 ans
25-sept	Mme	WALTER Alice	83 ans
26-sept	M.	BUSSMANN Emile	86 ans
26-sept	Mme	NUSSBAUM Alice	83 ans
29-sept	Mme	ARNOLD Paulette	83 ans
30-sept	Mme	BURGUNDER Suzanne	84 ans
30-sept	M.	OSWALD Adolphe	83 ans
09-oct	Mme	TURCO Thérèse	80 ans
15-oct	Mme	BUHLER Marie-Antoinette	82 ans
15-oct	Mme	KRIEGEL Jeanne	84 ans
15-oct	Mme	WERLINGS Marie-Thérèse	80 ans
19-oct	Mme	GARIN Eugénie	83 ans
20-oct	M.	BLUM Charles	80 ans
23-oct	M.	KOLB Léon	81 ans
24-oct	Mme	WALTISPERGER Yvonne	83 ans
31-oct	M.	SCHLEICHER Jean-Jacques	80 ans
02-nov	M.	GARIN José	80 ans
03-nov	Mme	GILL Hélène	84 ans
07-nov	M.	KIELWASSER Richard	82 ans
10-nov	Mme	UNGER Hélène	81 ans
10-nov	M.	ZETTWOOG Paul	88 ans
11-nov	Mme	GOLDSCHMIDT Ruth	83 ans
16-nov	M.	GRUNENWALD Gérard	80 ans
18-nov	Mme	AMORETTI Paulette	82 ans
24-nov	Mme	NOLDEN Clémence	89 ans
25-nov	Mme	WERNER Marthe	86 ans
26-nov	Mme	JACOB Marie-Thérèse	81 ans
27-nov	M.	DESFORGES Jean-Louis	88 ans
27-nov	Mme	STORRER Ginette	80 ans
28-nov	Mme	SIEGLER Henriette	84 ans
03-déc	Mme	ROHRBACH Amélie	88 ans
03-déc	Mme	TSCHAKERT Marie-Louise	86 ans
06-déc	M.	KUHN Henri	80 ans
09-déc	Mme	BERGER Marie-Louise	82 ans
09-déc	M.	BASTIANELLI Giglielmo	86 ans
09-déc	Mme	GRUNENWALD Andrée	84 ans
10-déc	M.	PABST André	83 ans
17-déc	Mme	SPETZ Marie	83 ans
19-déc	Mme	CASSASUS Maria-Rosalie	82 ans
19-déc	Mme	KIEFFER Jeanne	88 ans
29-déc	Mme	MICHAUD Monique	81 ans
29-déc	Mme	JENLIN Stéphanie	84 ans
11-déc	Mme	MERGNANI Fernande	84 ans

Oscar KLETHI, 95 ans

RENO - BATI SARL

10 RUE DE FRANCHE - COMTE 68800 VIEUX - THANN

ENVIE DE CHANGEMENT? RIEN DE TEL QUE LE NATUREL POUR RENDRE VOTRE MAISON ENCORE PLUS BELLE...

NOUS VOUS PROPOSONS LE RECOUVREMENT DE VOS ESCALIERS INTERIEURS ET EXTERIEURS ET TERRASSE EN GRANIT

DEVIS GRATUITS - PRIX - CHOIX - QUALITE A VOTRE SERVICE

tel 03 89 37 01 29 - 06 86 76 29 22

NATHUR

Paysage & Elagage

Entretien et aménagement d'espaces verts

3 rue de Bretagne 68800 Vieux-Thann

Tél.Fax. 03 89 37 27 88 Port. 06 26 92 22 17

Port. 06 24 41 09 90

maisons ERBAT

27 rue Charles De Gaulle - 68800 - VIEUX-THANN

Tél. 03 89 37 93 87 - www.erbat.fr

BUREAU D'ETUDES DU BATIMENT

ETUDES, CONSEILS et REALISATIONS de TOUS VOS TRAVAUX D'EXTENSION et de TRANSFORMATION

ALLO-TAXI

CHEM. 080 157

Dominique BECK
Antoine Christen

Toutes distances
24h/24

Tél. 03 89 38 72 76

Fax 03 89 38 24 38
Site internet : **www.allotaxis.net**
E-mail : **thierry.beck0194@orange.fr**
19a rue de Belfort • 68800 Vieux-Thann
Chemin de la Goutte • 68760 Willer sur Thur

Tous vos transports en hospitalisation, radiothérapie, chimiothérapie, rééducation, dialyse, consultations, aéroport, transports personnels etc...

Tél. 03 89 38 72 76

PPC POTASSE ET PRODUITS CHIMIQUES

ÊTRE LÀ **OÙ LA CHIMIE AVANCE**

Chimie Fine de Spécialités - Produits Potassiques et Chlorés

PPC le partenaire
de votre région

PPC | 95, rue du Général de Gaulle | BP 60090 | 68802 Thann Cedex France
Tél. 33(0)3 89 38 46 00 | Fax. 33(0)3 89 38 46 01 | contact@ppchemicals.com | **www.ppchemicals.com**

ŒRTLI

Le chauffage, notre passion...
... la passion des produits d'aujourd'hui

Systèmes avec Energies Renouvelables,
Pompes à Chaleur, Solaire, Bois
Fioul Condensation, Gaz Condensation

ŒRTLI Thermique S.A.S.
Z.I. de Vieux-Thann
2 avenue Josué Heilmann
BP 50018
68801 THANN Cedex
Tél. 03 89 37 00 84
Fax 03 89 37 32 74

www.oertli.fr

ŒRTLI, un choix de vie